

Agrafer ou coller une photo d'identité récente

Prière d'écrire de façon très lisible

BAFA Approfondissement « Suivi sanitaire PSC1 » du 01/04 au 07/04/2017 en externat
LIEU du stage : Lycée Jean Jaurès 1 rue Dombasle 93100 MONTREUIL

IMPORTANT : Inscrivez-vous au préalable sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

N° d'inscription DDCS : -

(n° attribué lors de votre inscription sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

NOM (en capitales) : **PRENOM :**

date de naissance :/...../..... sexe : Homme Femme

LIEU DE NAISSANCE :**DÉPARTEMENT OU PAYS**.....

ADRESSE COMPLETE

CODE POSTAL **VILLE**

TÉLÉPHONE PERSONNEL

Email :@.....

TÉLÉPHONE de la personne à joindre en cas d'urgence (obligatoire pour les mineurs)

Autorisation parentale pour les candidats mineurs (rayer la mention inutile)

Je soussigné(e)(père, mère, tuteur)

autorise

âgé(e) de 17 ans au moins le premier jour du stage, à s'inscrire à la session de formation de l'AROEVEN, à voyager seul(e) et sortir seul(e) dans le cadre des activités ou sur la demande du directeur du stage.

J'autorise le directeur de stage, en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon fils ou ma fille. Je m'engage à rembourser les frais occasionnés.

Coût initial de la session : 325 € ;

Pour les stagiaires résidant en Seine-Saint-Denis, déduire la bourse du Département de la Seine-Saint-Denis : 20% soit 65 €

Coût final : 260 € pour les stagiaires résidant en Seine-Saint-Denis ; 325 € pour les autres.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de déroulement des sessions et je les accepte.

Fait à le/...../.....

Signature du candidat

signature de la personne responsable du mineur

PS Joindre à cette fiche :

- le montant du stage 260 € ou 325 € en chèque à l'ordre de l'AROEVEN DE CRETEIL.

- la fiche remplie « aide à la formation BAFA/BAFD » du Département de la Seine-Saint-Denis si vous en bénéficiez.

L'inscription est définitive quand le dossier est complet.

En cas de désistement ou d'annulation, l'AROEVEN retient 50 € au titre des frais de dossier et si le désistement intervient moins de 15 jours avant le début de la session, il sera retenu 80 €.

Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation après le début du stage.

L'assiduité à la formation doit être pleine et entière.